

PETR du Pays Lauragais Bilan du projet de territoire

sur la période 2015-2019



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Préambule

Ce document reprend de manière synthétique les objectifs fixés en 2015 lors de l'élaboration du projet de territoire validé à l'unanimité par le comité syndical du PETR et ses communautés de communes membres, et présente le bilan des principales actions menées par le Pays Lauragais sur la période 2015-2019.



Le contexte territorial

Un paysage institutionnel en constante évolution

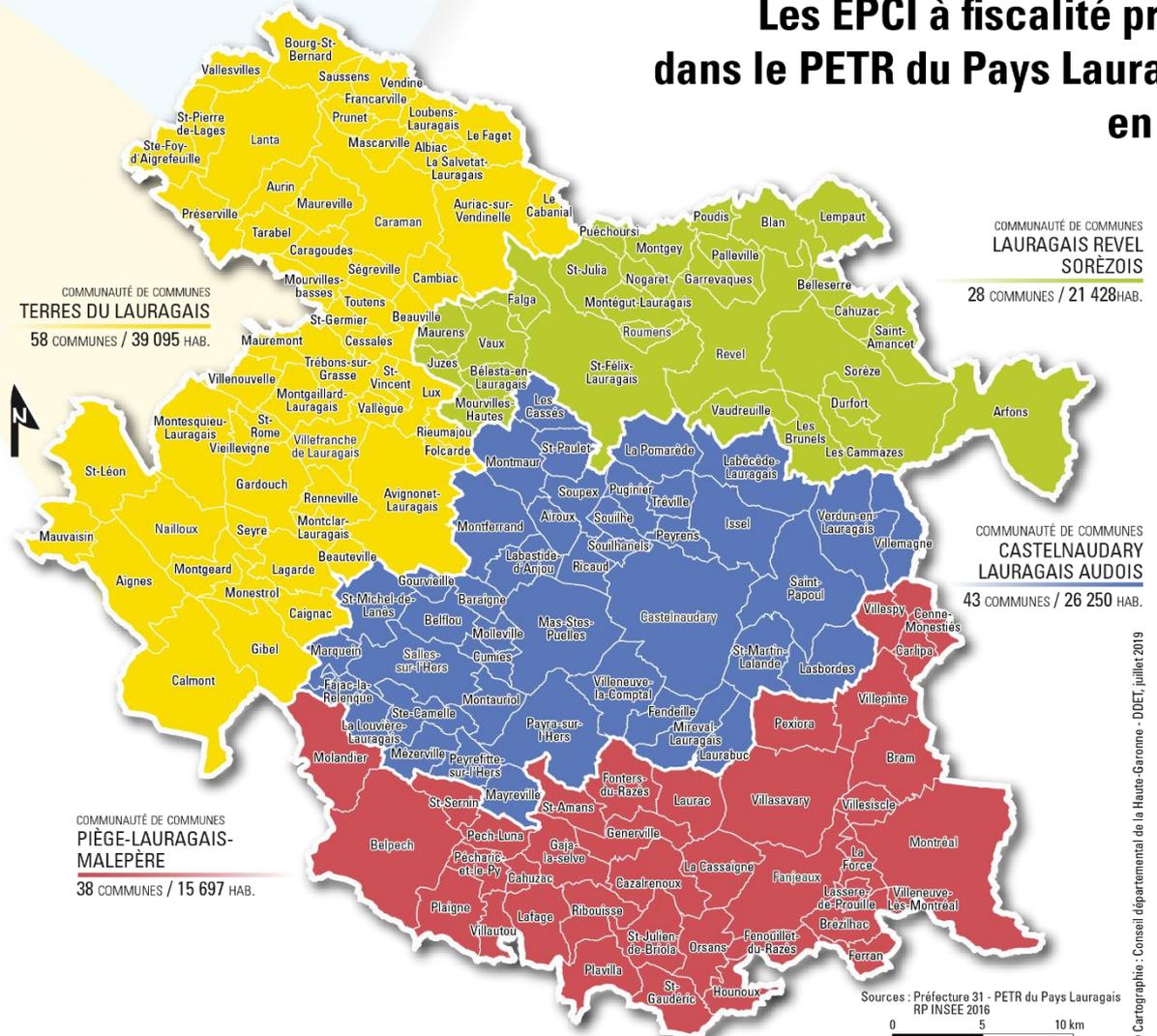
Evolutions entre 2015 et 2019

- + 5 000 habitants
- + 1 commune : Les Cammazes
- Fusion de 3 EPCI en 1 : Terres du Lauragais
- Fusion des 2 Régions vers une seule

Chiffres clés en 2019

- + de 105 000 habitants
- 167 communes
- 4 EPCI
- 1 Région
- 3 Départements

Les EPCI à fiscalité propre dans le PETR du Pays Lauragais en 2019



Gouvernance

Les instances du PETR

Une mobilisation régulière des élus du PETR au sein de ses instances décisionnelles :

- Un **Comité Syndical : 63 délégués** titulaires (+ 63 suppléants)
- Un **Bureau Syndical : 26 membres**
- Une **Conférence des Maires** : 167 maires conviés
- Un **Conseil de DEveloppement** (CODEV)
- Des **Commissions de travail** (tourisme, culture, économie, urbanisme, transition énergétique, finances-travaux,...)
- Un comité de programmation **GAL** :
collège privé : 18 membres / collège public : 21 membres

- **Une gouvernance représentative des 4 communautés de communes respectant l'équilibre territorial Aude/Haute-Garonne/Tarn.**



Les réseaux, partenariats, coopérations

En interne : DGS des EPCI membres, Réseau des OTI, Réseau des acteurs culturels

En externe : Réseaux PETR, Réseaux SCOT, Réseaux GAL, Interscot Grand Bassin Toulousain, réunions Inter-DDT...

Charte pour un développement équilibré des territoires du Département de la Haute-Garonne

Assemblée des territoires, parlement de la Montagne de la Région Occitanie; AREC; convention CAUE, PNR ...

29 PETR
en Occitanie



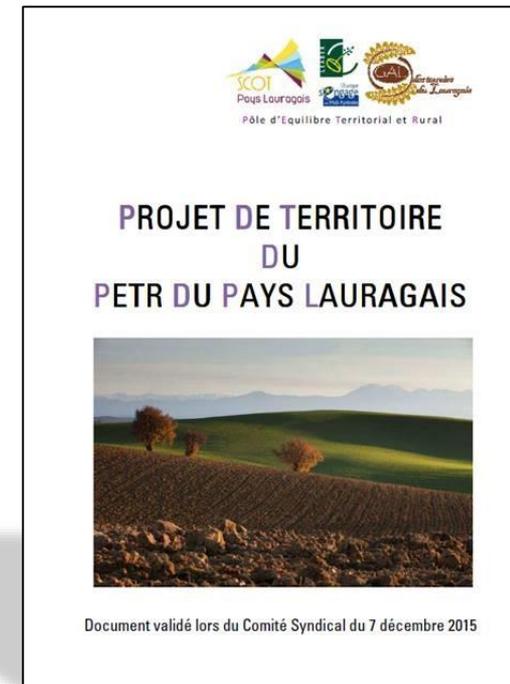
2015, choix d'un projet de territoire ambitieux

Projet de territoire = projet politique fédérateur du PETR

Il définit les **enjeux et axes stratégiques** avant de **préciser les actions à mettre en place**

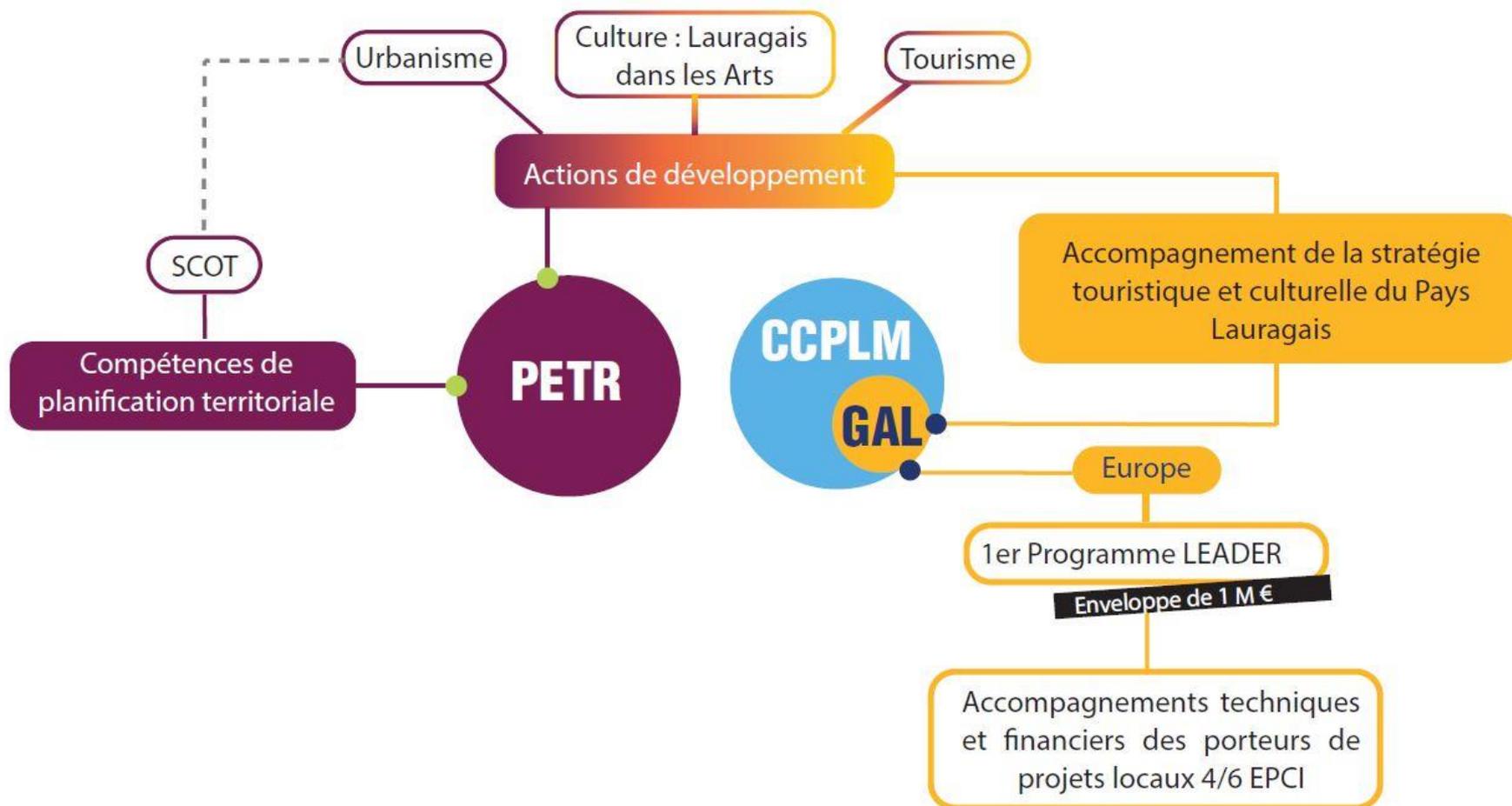
Le projet de territoire du Pays Lauragais validé à l'unanimité en décembre 2015 est le résultat de :

1. Un choix de projet de territoire ambitieux par les élus permettant une transversalité des missions dans une volonté de mutualisation des moyens et des financements
2. Un travail dense en 6 mois sur la base d'une stratégie existante (SCOT; LEADER)
3. Une co-construction avec les 4 communautés de communes et en partenariat avec les conseils départementaux



Rappel : Le Pays Lauragais jusqu'en 2015

Le Pays Lauragais jusqu'en 2015



Le Pays Lauragais aujourd'hui, en 2019



Rappel : 4 ambitions pour un projet de territoire commun

N°1

Développement économique

Conforter l'autonomie économique et la complémentarité des territoires → 7 objectifs

N°2

Promotion de la transition écologique

Accompagner le territoire vers la transition énergétique et écologique → 3 objectifs

N°3

Cadre de vie

Améliorer le cadre de vie, facteur d'attractivité du territoire → 14 objectifs

N°4

Axe transversal

Accompagner le territoire et les EPCI, Optimiser le portage des actions collectives → 4 objectifs

Nota bene : Le projet de territoire 2015 tel que présenté ci-après a été corrigé :

- Les oublis ont été intégrés (ex : lien avec le SCOT)
- Les objectifs et actions (qui étaient parfois mélangés) ont été réorganisés
→ Changement sur la forme non sur le fond

Bilan du programme d'actions

N°1

Développement économique : « Conforter l'autonomie et la complémentarité des territoires »
-Développement de la destination touristique-

Objectifs :

- Développer l'offre de produits touristiques et promouvoir la destination Lauragais Tourisme
- Développer un tourisme de pleine nature éco responsable

Principales actions mises en œuvre :

Les publications internes :

- La carte touristique (réédition en 2019 – carte mutualisée avec un recto commun au Pays et un verso pour chaque OTI)
- Guide touristique, qui présente l'offre touristique du territoire
- « les carnets gourmands » du Lauragais : 10 000 exemplaires présentant 188 producteurs locaux écoulés en 18 mois



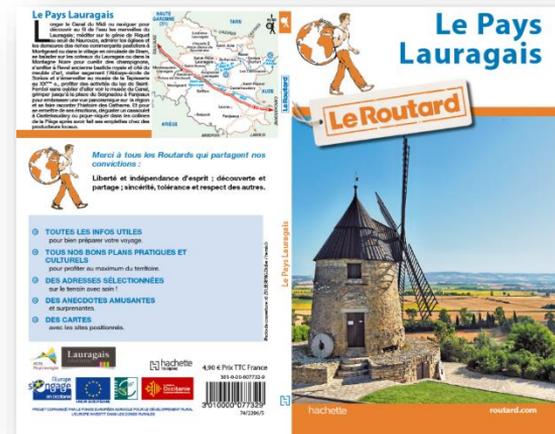
Bilan du programme d'actions

N°1

Développement économique : « Conforter l'autonomie et la complémentarité des territoires »
-Développement de la destination touristique-

Publications locales et nationales

- Réalisation d'un Guide du routard à l'échelle du PETR
- Article dans le journal « le Monde »
- Double page dans Pyrénées magazine
- Petit futé web et autour de Toulouse
- Marie-Claire 2018
- Guide de l'été 2018 et 2019



Présence dans des salons

- Salon du tourisme à Toulouse en 2016, 2017 et 2018
- Foire internationale de Toulouse 2016 et 2017

Animation du site internet et des réseaux sociaux

Site internet

	Facebook		Twitter	
02/17	772 fans		229 abonnés	
09/17	1 224 fans	+ 452	296 abonnés	+ 67
01/19	2 097 fans	+ 873	397 abonnés	+101

Périodes	Sessions (nb d'ouverture du site)		Utilisateurs (nb de pers utilisant le site)	
2016 janv-dec	71 862		56 091	
2017 janv-dec	101 101	+40%	78 021	+40%
2018 janv-dec	104 665	+ 3,5%	81 244	+ 4 %

Bilan du programme d'actions

Développement économique : « Conforter l'autonomie et la complémentarité des territoires »
-Développement de la destination touristique-

L'évènement « Canalathlon » : succès des 2 éditions (2016 et 2018)

- **L'origine du projet : voyage d'étude** dans le cadre de la coopération entre le GAL des Terroirs du Lauragais et le GAL Adventa.
- **Evènementiel convivial, sportif et festif autour du canal du Midi**
 - Epreuve sportive en relais, conviviale de 4 personnes avec run and bike, vélo et canoë sur le canal du Midi
 - Village d'arrivée : valorisation et promotion du territoire
- **Coopération élargie** avec les OTI du territoire, les Départements, la Région, VNF, les communes accueillantes, les partenaires publics et privés, la coopération GAL...
- **Un évènement biennal, sur un parcours différent :**
 - 2016 : les sources du canal du Midi : Saint Ferréol à Port Lauragais : 208 participants
 - 2018 : du lac de la Ganguise à Castelnaudary : 390 participants
- **Budget : 53 000 €** comprenant l'ingénierie et l'ensemble des animations (gratuites) sur la journée
 Coût pour le Pays : **10 500 €** grâce aux recettes des inscriptions et à l'optimisation des aides (LEADER, Ademe, Région, Départements, Sponsors...)



Développement économique : « Conforter l'autonomie et la complémentarité des territoires »
 -Développement d'une destination tourisme-

2ème édition
CANALATHLON
 en Lauragais

PARCOURS DE L'EPREUVE SPORTIVE

Par équipe de 4 personnes
 Dimanche 30 septembre 2018

Près de 400 participants

VTT

Run & Bike

Canoë



VTT



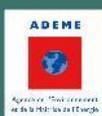
Run & Bike



Canoë



Spectacle « La criée de rue verte »
Par la Cie les Boudeuses



Spectacle de cirque « Du plomb dans le gaz »
Par la Famille Goldini



Apéro de Pays

Espace repas-440 repas servis
+ marché des producteurs



Visite théâtralisée « Riquet à la loupe », par la Cie Rouge Carmen





Marché des producteurs et artisans



Course des sprinteurs, par LudikEnergie



Animations enfants : construction d'éponges par « Nature en jeux » et jeux en bois

Remise des prix et discours



Concours déguisement



Observatoire touristique

- Coopération avec la faculté de Foix
- Expérimentation « Flux vision Tourisme » avec l'ADT de l'Aude sur 2014- 2016

Lien avec les prestataires

- Bourse d'échange de documentation touristique
- Eductour du Pays Lauragais

Chaque année sur un territoire différent – entre 40 et 70 participants en moyenne

Réalisation d'un stand Lauragais Tourisme

Pour présenter l'offre du territoire lors d'évènements,
 Possibilité de mutualisation avec les OTI

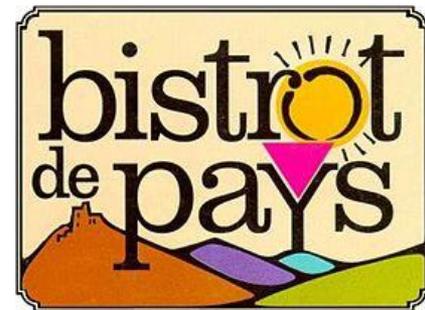


Volonté de développer un réseau de bistrots de Pays à l'échelle du territoire.

Le Bistrot de Pays® a pour but, à travers un réseau local d'animation, de contribuer à la conservation et à l'animation du tissu économique et social en milieu rural par le maintien - ou la (re)création - du café de village multiservices de proximité. Il permet la valorisation des produits locaux, de l'offre touristique du territoire et élabore en réseau des actions communes.

Etat d'avancement :

- Convention signée avec la Fédération Nationale des bistrots de Pays
- Partenariat avec les CCI : réalisation des pré-audits et des comptes rendus avec conseils
- 4 bistrots ont été audités en juin 2019, 3 seront labélisés (« bistrots de Pays » et « qualité tourisme ») sur cette première phase
 - Mont relais Gaillard, à Montgaillard Lauragais
 - Le Cyrano, à Durfort
 - Le Relais de Riquet, au Ségala (Labastide d'Anjou)
- Formation des bistrotiers organisée en partenariat avec la FNBP, sur l'offre, la rentabilité et la communication des établissements



Prochaines échéances:

- Juin 2020 : Inauguration des bistrots – Mise en place du plan de communication
- 2020 : Travail sur une 2^{ème} vague de bistrots à intégrer dans la démarche, dont des bistrots portés par des communes (accompagnement technique et financier) + second évènement à élaborer

Développement économique : « Conforter l'autonomie et la complémentarité des territoires » - Développement économique -

Objectifs :

- Soutenir la diversification de l'emploi local et l'innovation (agricole, artisanat, commerce)
- Proposer un travail sur les zones d'activités
- Développer l'Economie Sociale et Solidaire
- Développer l'économie circulaire
- Mettre en réseau les acteurs économiques du territoire



Principales actions mises en œuvre :

- Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (SCOT)
- Etude de faisabilité relative à l'implantation de lieux en télétravail sur le Pays Lauragais
- Développement des « Apéros de Pays »
- Accompagnement de projets de territoire par le programme LEADER
 - Ex : PAT de Castelnaudary, coopération avec la CC de Limoux, soutien à la création de filières agricoles, développement de la mobilité douce via « la roue qui tourne », soutien à la création de bistrotts de pays publics et privés



Mise en place de la démarche « Apéro de Pays »

Démarche : valorisation des produits locaux, auprès des collectivités territoriales du Pays. Liens entre les producteurs, les collectivités et le grand public. Travail réalisé à partir des carnets gourmands, qui présentent plus de 200 producteurs en circuits courts.

Démarche incitative en 2019 : 1 budget de 13 000 € alloué. Permet d'attribuer une subvention de 30% sur dépense plafonnée à 1 500 € (soit 450 euros maxi) par collectivité,

20 collectivités ont intégré cette démarche à ce jour :

- 17 communes : Avignonet-Lauragais, Labastide d'Anjou, Castelnaudary, Lanta, Saint-Julia, Villeneuve la Comptal, Nailloux, Bram, Villefranche-de-Lauragais, Fanjeaux, Puéchoursy, Saint-Vincent, Belleserre, Saint-Martin-Lalande, Saint-Amans, Calmont, Saint-Léon.
- 2 EPCI : Communautés de communes Terres du Lauragais et Piège Lauragais Malepère
- 1 OTI : celui de Lauragais Revel Sorézois
- 12 producteurs et 9 traiteurs/charcutiers adhérents

Des outils mis à leur disposition :

- Un kit de communication (nappes, écocup, carafes, kakémono)
- La possibilité de le compléter par un achat groupé (prix négociés)
- Un guide d'aide à la mise en place d'apéros de Pays
- Des prix négociés avec les producteurs et traiteurs

→ Fin 2019 : plus d'une vingtaine d'apéros élaborés sur le territoire

Et 20 autres en cours de préparation



Porté par le **CODEV**,
 sur une idée originale du
 PETR Portes de
 Gascogne,
 accompagnement PCAET

Développement économique : « Conforter l'autonomie et la complémentarité des territoires » - Développement économique -

Etude tiers lieux

En 2017, suivi d'une étude tiers lieux sur le Pays lauragais afin de répondre aux attentes du territoire et de préparer la réponse à un appel à projet qui était alors en cours d'élaboration à l'échelle de la Région :

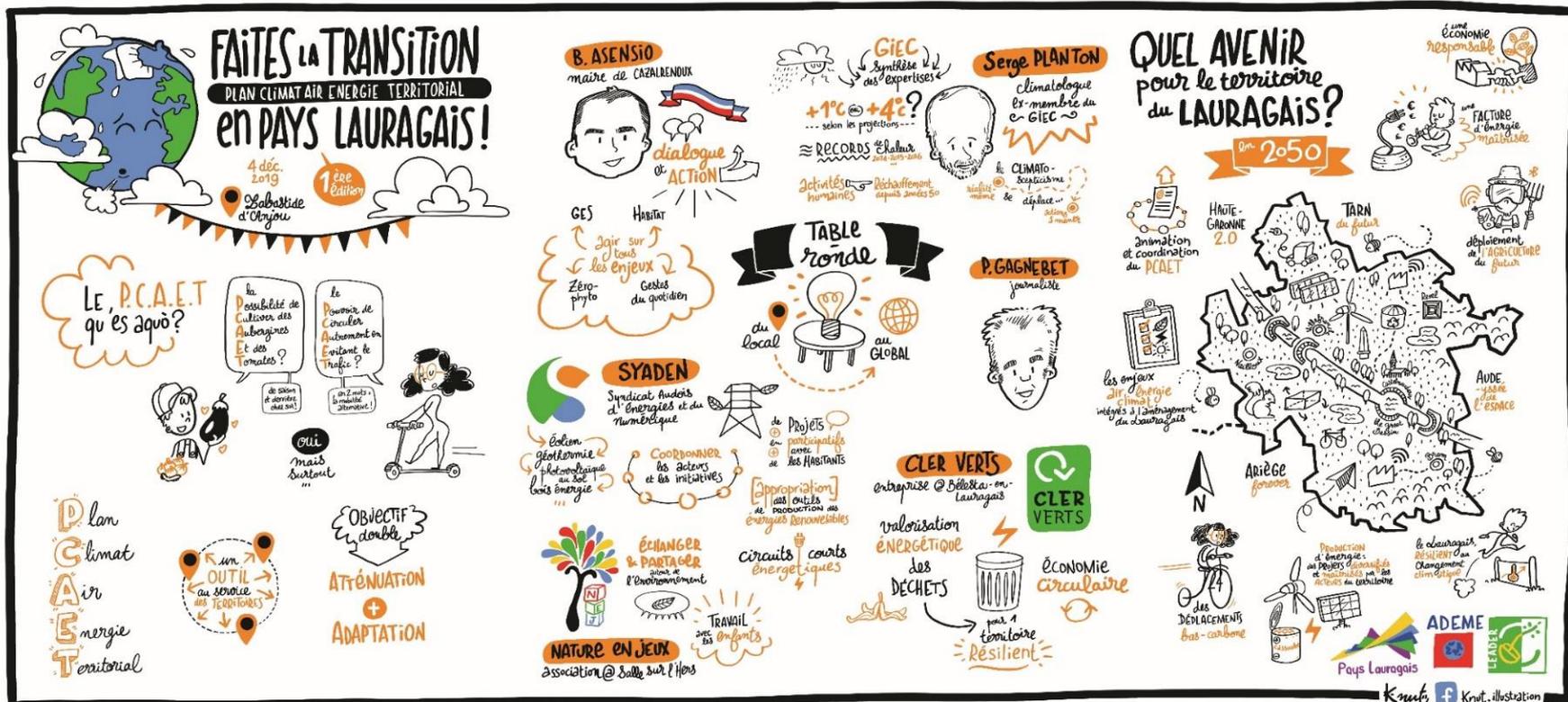
- **Identification des acteurs et des besoins** via un questionnaire en ligne
- Identification et rencontre de **porteurs de projets potentiels** sur le territoire
- **Accompagnement** des porteurs de projets dans la mise en place d'espaces de tiers lieux lors de 3 séries d'ateliers de travail
- Complément d'accompagnement pour les projets les plus avancés
- Mise en réseau à l'échelle du PETR
- Accompagnement à la recherche de subventions
- **Transfert de compétences** vers les chargés de mission économie des EPCI + PETR à travers une formation sur ½ journée



Promotion de la transition écologique : - Accompagner le territoire vers la transition énergétique et écologique -

Objectifs :

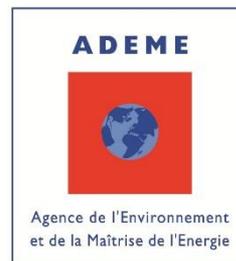
- Construire un projet de territoire sur la thématique du changement climatique à l'échelle du PETR du Pays Lauragais
- Proposer un accompagnement technique et/ou financier aux citoyens et aux collectivités dans le domaine de l'Énergie
- Soutenir et accompagner les dynamiques locales.



Promotion de la transition écologique : - Accompagner le territoire vers la transition énergétique et écologique -

1. Actions mises en œuvre :

- Elaboration d'un **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** à l'échelle du PETER du Pays Lauragais (2020-2026) qui a permis :
 - Une mutualisation des coûts entre les 4 EPCI (élaboration du PCAET obligatoire pour 3 des 4 EPCI)
 - De bénéficier d'aides de l'ADEME
 - De prendre en compte les spécificités de chaque EPCI tout en ayant une cohérence globale
- Mise en place d'un **Conseil en Energie Partagé (CEP)** (2018) mutualisé entre 10 communes du territoire, en lien avec les services préexistants sur une partie du territoire.



Promotion de la transition écologique : - Accompagner le territoire vers la transition énergétique et écologique -

2. Autres actions développées :

➤ Soutien aux dynamiques locales :

Exemple du projet « sauvons la planète » de la commune de Cazalrenoux :

Projet global axé sur une démarche participative proposant des solutions concrètes pour diminuer les émissions de gaz à effet de serres et réduire ainsi l'impact humain sur l'environnement :

- Le puit à carbone (plantation d'arbres)
- Le photovoltaïque (sur toiture)
- La rénovation de l'habitat
- L'adaptation de l'habitat
- La mobilité (auto partage)
- La méthanisation (réflexion non aboutie)



➤ Action exemplaire : initier une mobilité alternative sur le Lauragais

Mise à disposition de Vélos à Assistance Electrique pour les administrations des communautés de communes du territoire avec le soutien financier de l'Ademe. Il s'agit de la première phase d'un **projet exemplaire d'incitation au changement de pratique de déplacements** à coconstruire avec et sur chaque communauté de communes dès 2020.

- Cette démarche a permis la mise en place d'une **enveloppe financière spécifique** (dotation expérimentation-innovation du CTO) de la Région pour la réalisation des projets s'inscrivant dans ce projet global de mobilité alternative sur le Pays Lauragais (projets publics et privés).

Promotion de la transition écologique : - Accompagner le territoire vers la transition énergétique et écologique -

2. Autres actions développées :

- Organisation d'une **balade thermique** pour les habitants du territoire en juin 2018
- Mise en place d'une session de **formation éco conduite** pour les agents des EPCI et du PETR en novembre/décembre 2018
- **Evènements sur le thème de la transition énergétique :**
 - « Climat tour » le 14 octobre 2019
 - « Faites la transition » le 3 décembre 2019
- Autres actions partenariales : promotion des **Espaces Info Energie**, mise en place du label **Eco défis/CMA** (avec 21 entreprises labélisées à ce jour), **AREO**, etc.



Améliorer le cadre de vie, facteur d'attractivité du territoire

- Développement culturel -

Objectifs

- Développer les actions culturelles auprès du jeune public
- Moderniser et structurer une offre culturelle à l'échelle du territoire
- Mobiliser des moyens supplémentaires pour accompagner ce développement

Réalisations

1. Les Concertations :

- Elaboration d'un diagnostic culturel de territoire (2016-2017)
- Réalisation d'une Formation-Développement (2018-2019)
- Consultation des élus à la culture des communes « pôles » et des EPCI suite à la Formation (2019)
- Mise en place de 3 « Ateliers permanents de coopération » chargés d'accompagner et de mettre en œuvre une « feuille de route » pour le développement culturel du territoire d'ici la fin de la programmation LEADER :
 - Renforcement de la communication culturelle
 - Soutien à la création, à la diffusion et au développement des pratiques amateurs
 - Animation et valorisation du patrimoine / Pays d'Art et d'Histoire



Améliorer le cadre de vie, facteur d'attractivité du territoire - Développement culturel -

Les concertations :

Exemple : la Formation-Développement

Constitution d'un groupe d'acteurs culturels institutionnels et associatifs pour mettre à jour et compléter le diagnostic culturel de territoire (2017) et proposer un catalogue de mesures opérationnelles pour co-construire un projet autour de la thématique

« Structurer l'offre culturelle du Pays Lauragais au bénéfice des usagers du territoire »

Formation :

- Prise en charge et accompagnée par l'ADEPFO/ADEFPAT
- Animée par une intervenante professionnelle extérieure
- 7 séances de travail : de sept. 2018 à juin 2019
- 13 participants (associatifs et institutionnels)
- 2 Comités de Pilotage (en oct. 2018 et juin 2019) pour suivi du projet et validation des choix stratégiques

3 grands enjeux repérés :

- 1 – Soutenir les acteurs et développer les coopérations culturelles**
- 2 – Mettre les publics au cœur des actions culturelles**
- 3 – Être identifié comme un territoire culturel dynamique et attractif**

26 mesures opérationnelles proposées



Améliorer le cadre de vie, facteur d'attractivité du territoire

- Développement culturel -

Réalisations

2. Les dispositifs :

- Refonte du « **Lauragais dans les arts** » sous la forme d'un Appel A Projet (AAP) en 2017 (une douzaine de projets d'Education Artistique et Culturelle par an : 2 000 € d'aide par projet)
- Elaboration d'un **AAP associatif « Itinérances, frontières, coopération »** en 2017 (11 événements ou festivals accompagnés en 4 ans : 12 000 € d'aide par projet)
- Mise en place d'une **Convention pour la Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle** (CGEAC) en partenariat avec les communautés de communes membres du PETR et l'Etat (DRAC et Education Nationale principalement) : signée le 20/01/2020



2. Les dispositifs

Exemple : Le « Lauragais dans les arts » (projet co-financé par LEADER)

L'opération « Lauragais dans les arts » a été refondue en 2017 en un Appel A Projet à destination des acteurs culturels institutionnels (médiathèques, écoles de musiques, etc.), avec pour thématique la connaissance, la valorisation et l'interprétation du patrimoine local (env. 12 projets par an ; 2 000€ par projet)

Exemple du Syndicat Lauragais Audois et de son projet « Dom Robert à Peyrens » en 2018

- Découverte du travail de Dom Robert à travers une visite du Musée Dom Robert de la Tapisserie du XXe siècle de l'Abbaye-Ecole de Sorèze
- Intervention de l'artiste Stéphane Pilmann et réalisation de cartons (dessin schématique précédant la réalisation d'une tapisserie) ; réalisation d'une tapisserie « papier » suivant ces cartons =chaque enfant réalise un ou plusieurs motifs qu'il colle sur le support collectif
- Exposition du travail réalisé dans la galerie Paul Sibra de Castelnaudary



2. Les dispositifs :

Exemple : l'Appel A Projet « Itinérances, frontières et coopération » LEADER

Cet Appel A Projet est destiné aux acteurs culturels associatifs pour accompagner des événementiels de type festival (12 projets accompagnés entre 2017 et 2020 ; 12 000€ de LEADER par projet)

- Création « Péniche by night-Chez les Besnard » (jouée les 16, 17 et 18 mars 2018), conçue comme une carte de visite pour se présenter au territoire et inviter les habitants à intégrer l'univers poétique et loufoque de la Cie
- Travail d'immersion avec le collège de Nailloux : visites guidées de la minoterie et des décors, en lien avec les artistes, avec un travail de création graphique exposé à terme à la médiathèque de Nailloux



Améliorer le cadre de vie, facteur d'attractivité du territoire - Développement culturel -

Réalisations

3. Les actions :

- Réalisation et lancement de la plateforme numérique collaborative dédiée à la culture sur le Lauragais (2018-2019)
- Animations culturelles, concerts et spectacles à l'occasion des 2 éditions du Canalathlon (2016 et 2018)

Exemple d'action : la plateforme collaborative www.lauragais-culture.fr

Création du site web en interne, par la chargée de mission communication, suivant le cahier des charges établi avec les acteurs culturels du territoire :

Lancement officiel de la plateforme le 04/04/2019



M.A.N

JEUDI
4/04

INVITATION

SOIREE
CONCERT

A l'occasion du lancement de la
plateforme culturelle
du Pays Lauragais

www.lauragais-culture.fr

19h - Lancement de la plateforme
20h - Concert de M.A.N

Foyer Rural de Villefranche de Lauragais - Place Gambetta (derrière la Mairie)
Entrée libre - Apéro de Pays Réservation souhaitée



Rendez-vous sur la nouvelle PLATEFORME CULTURELLE DU PAYS LAURAGAIS



Planifiez
vos sorties en Lauragais
avec l'agenda collaboratif



Découvrez
les acteurs et lieux culturels, les festivals
et autres événements du territoire



Echangez
sur vos projets en cours
grâce à l'espace Forum

www.lauragais-culture.fr



Améliorer le cadre de vie, facteur d'attractivité du territoire - Accompagner les élus dans l'aménagement de leur territoire -

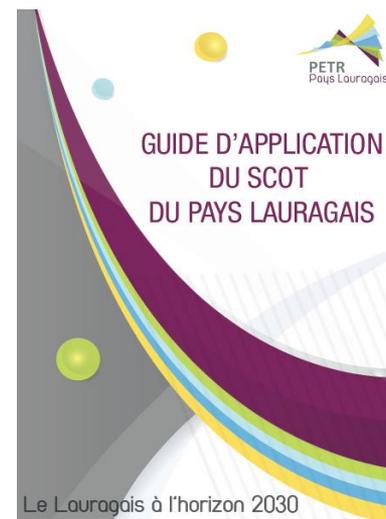
Cadre général : **Le SCOT révisé du Pays Lauragais – Opposable depuis le 14 janvier 2019**

Dans ce cadre, le rôle du Pays est de s'assurer de la bonne prise en compte des prescriptions du SCOT dans les documents d'urbanisme infra-territoriaux par :

- La participation aux réunions des Personnes Publiques Associées pour anticiper les projets et accompagner les communes à intégrer les prescriptions du SCOT dans leurs documents d'urbanisme
- Des conseils réguliers sur les projets de développement urbain et d'aménagement opérationnel (*Aménagement d'une base nautique, projets d'implantation d'ENR,...*)
- Des échanges avec les partenaires sur les projets d'urbanisme (*DDT, Chambres d'Agriculture...*)

Publication fin 2019 **d'un guide d'application à destination des élus et de leurs BE** rédigé en collaboration avec nos partenaires (CD31, CAUE, Chambres d'Agri, DDT(M)) pour :

- Favoriser la compréhension du SCOT et son intégration dans les documents d'urbanisme (*intégration de la TVB, potentiels de logements, densité...*)
- Communiquer sur les différents outils mis à disposition des élus pour construire un projet ambitieux
- Être au plus près des mutations et de la réglementation en vigueur en faisant évoluer le guide si besoin



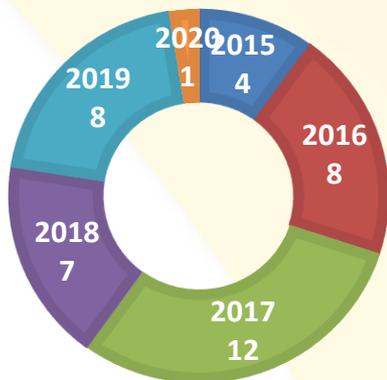
Un guide plus complet que
le guide publié lors du 1^{er}
SCOT

18 fiches au total

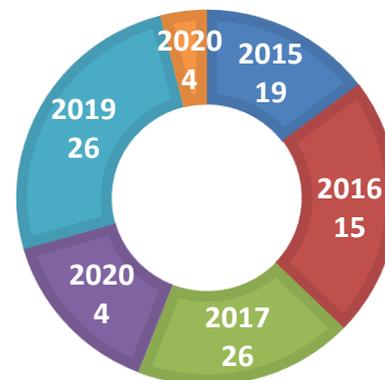
Améliorer le cadre de vie, facteur d'attractivité du territoire - Accompagner les élus dans l'aménagement de leur territoire -

La commission urbanisme rend régulièrement des avis sur les documents en cours sur le territoire pour en évaluer la compatibilité avec le SCOT.

Les décisions de la commission urbanisme sont ensuite validées en Bureau syndical.



Total : 40 Commissions réalisées



Total : 102 documents étudiés

Entre 2015 et 2020, **99 délibérations relatives à des documents d'urbanisme** ont été prises par le Bureau Syndical.

Les avis rendus concernent divers documents :

- Plan Local d'Urbanisme (Elaboration, Révision, modifications,) – **72 délibérations**
- Carte Communale (révision, élaboration) – **8 délibérations**
- Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine – **2 délibérations**
- Documents d'urbanisme voisins (SCOT, PLU, PLUi, PDU...) – **5 délibérations**
- Projets d'aménagement (Projets commerciaux, Projets ENR, ZAD...) – **10 délibérations**
- Schémas transversaux (Canal du Midi, SAGE...) – **2 délibérations**

Suivre la mise en œuvre du SCOT sur le territoire – Mise en place d'un outil de suivi du SCOT

Environ 60 indicateurs de suivi adaptés aux orientations du SCOT

L'outil d'animation, de dialogue et d'aide à la décision :

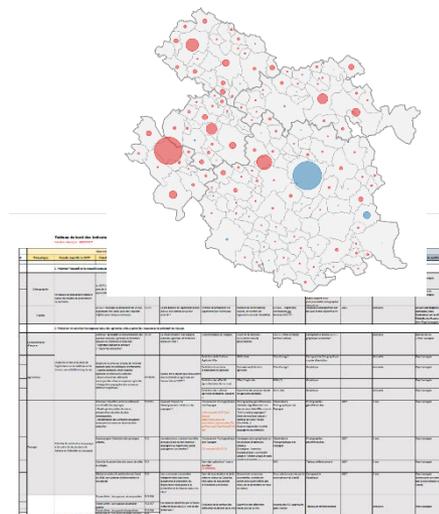
- Est une obligation réglementaire
- Piloté par la commission urbanisme du PETR
- Suit de manière régulière les évolutions du territoire en matière d'urbanisme et d'aménagement
- Suit les objectifs fixés à travers les indicateurs établis dans le projet politique du SCOT
- Communique sur les données recueillies sous forme de cartes, de graphiques, etc.

Cet outil de suivi est en constante évolution. Son animation permet de :

- Recueillir l'ensemble des données manquantes
- Construire un outil transversal pour étudier les impacts de l'ensemble des politiques du Pays sur le territoire (*PCAET, Action culturelle, touristique...*)
- Echanger avec nos partenaires pour rassembler les données concernant les indicateurs inscrits dans le SCOT (*Haute-Garonne Ingénierie, PNR Haut-Languedoc, DDT...*)
- Construire des bases de données (*Paysage, consommation foncière...*) adaptées au projet de territoire.

Exemple d'une partie des indicateurs de suivi retenus pour la partie 2 du DOO

Type d'indicateur	Source et essence	Tempo	Fréquence de renouvellement	Echelle de couverture	Logo DOO
CONFORTE LE RÔLE ET LA PLACE DE L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE ET LUI DONNER UNE VISIBILITÉ À LONG TERME					
Le développement d'un espace rural, agricole et touristique durable a-t-il ?					
Score de l'attractivité au sol, résultats de la consommation foncière	SDSP - Données BASAC	2011	Annuelle	SCOT	P1 P2 P3
Quelle est la dynamique d'évolution des exploitations agricoles sur l'ensemble du SCOT ?					
Production de la Bio-Pays Agricole (PBA) de la DOO à la PNC	ADRETE - SFG	2010	10 ans	SCOT	
Évolution du nombre d'exploitations agricoles	ADRETE - nombre d'exploitations agricoles	2010	10 ans	SCOT	
Profil de la filière agricole dans l'économie locale	INSEE, MP - Part des emplois du secteur agricole dans l'ensemble des emplois de la commune	2010	Annuelle	SCOT	P1 P2 P3
Évolution des surfaces agricoles protégées, classées, etc.	Documents locaux d'urbanisme (plans de zonage classés en zones agricoles protégées)	2010	Annuelle	SCOT	

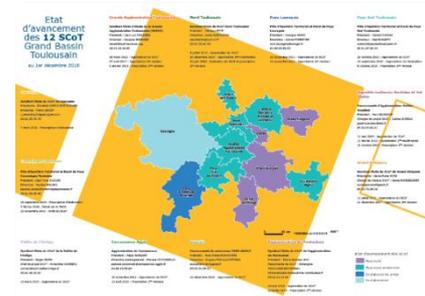


Améliorer le cadre de vie, facteur d'attractivité du territoire - Accompagner les élus dans l'aménagement de leur territoire -

Dialoguer avec les partenaires

La mission du PETR sur son périmètre d'intervention :

- Mise en réseau des acteurs qui interviennent sur le territoire du Pays Lauragais :
 - Intercommunalités, Réseau ADS, etc.
 - Réunions inter-DDT et Chambres d'agriculture, CAUE, départements
- Co-construction d'actions ou de documents avec les partenaires



Le PETR : acteur à une échelle supra-territoriale, notamment au travers de :

- Sa participation à l'INTERSCOT – convention à deux échelles : Interscot Historique (4 SCOT) – Grand Bassin Toulousain (dialogue entre 12 établissements porteurs de SCOT)
- Suivi des schémas de planification supra-territoriaux tels que le SRADDET « Occitanie 2040 »
- Participation au dispositif de la Charte des territoires du Département de la Haute-Garonne
- Le suivi et accompagnement des projets liés au canal du Midi, dont le plan de gestion en cours d'élaboration, la coopération inter-GAL, des financements dédiés dans le cadre du CTO, etc.
 - 30 communes du Lauragais traversées



- Permet une **meilleure prise en compte des spécificités territoriales** du Lauragais aux échelles infra et supra territoriales **notamment face à la métropole.**

Bilan du programme d'actions

N°4

Axe transversal

- Contractualisation – Animation territoriale -

Objectifs :

- Préparer et mettre en œuvre des actions de coopération
- Développer une instance de concertation entre les agents du territoire
- Apporter un appui aux porteurs de projets dans l'identification des cofinancements (ingénierie financière)



Quelques actions phares :

- Complément de l'enveloppe LEADER
- Nouveaux dispositifs dédiés au PETR : enveloppe DSIL, enveloppe expérimentation/ innovation, enveloppe DRAC (CGEAC)
- Réunions des cofinanceurs biennuelles permettant d'identifier l'accompagnement financier des projets répondant au projet de territoire
- Impulsion d'une dynamique de réseau avec la mise en place et l'animation :
 - du réseau des DGS des EPCI (réunions régulières)
 - des réseaux de chargés de mission (tourisme, communication, PCAET, culture, ADS...)
 - participation et animation de réseaux (réseau des PETR, des GAL, etc.)

Bilan des contractualisations sur la période 2015-2019

La contractualisation s'inscrit dans le cadre du projet de territoire. Elle permet d'avoir :

- une vision globale des projets publics et privés s'inscrivant dans la stratégie du PETR / GAL
- un effet levier sur les financements

Rappel des contractualisations en cours :

- Programme LEADER (Europe) : 2014-2021
- Contrat ruralité (Etat) – DSIL : 2017-2020
- Contrat Territorial Occitanie (Région) : 2018-2021
- Convention Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle (DRAC) : 2020-2023
- Convention annuelle avec le Département de la Haute-Garonne

Focus sur l'enveloppe LEADER, portée par le GAL Terroirs du Lauragais

2^{ème} programmation sur le Lauragais via le GAL des Terroirs du Lauragais

- Programmation 2009-2013 : 1 000 000 €
- Programmation 2014-2020 : **3 750 000 € (2 800 000 € + 950 000 € complémentaires)**



Stratégie 2014-2021 : « *Bien vivre et bien accueillir en Lauragais* » autour des **axes prioritaires** suivants :

- Développement d'un tourisme de pleine nature éco responsable et promotion touristique du Lauragais
- Structuration et développement de l'offre culturelle : vers un projet culturel de territoire et un PAH
- Soutien à l'économie locale, à l'expérimentation et à l'innovation
- Coopérations entre territoires

Missions du GAL :

- Mettre en œuvre et animer les stratégies de développement locales Tourisme et Culture
- Apporter un appui aux porteurs de projets et à l'émergence de démarches collectives
- Elaborer les plans de financement (Ingénierie financière)
- Assurer le suivi administratif des dossiers jusqu'à leur paiement

A ce jour : une centaine de dossiers engagés ou en cours soit 100% de l'enveloppe pré-affectée

- 50 dossiers engagés (subventions votées) soit 53% de l'enveloppe consommée (soit 2M€)
- 40 dossiers en cours de constitution ou enregistrés sur 2020-2021
- 8 mis en réserve conditionnés à un reliquat d'enveloppe d'ici fin 2020

Fin de programmation : Vote des subventions jusqu'au 31/12/21 - dépôt des dossiers de paiement jusqu'à fin 2022.

Bilan des contractualisations 2015-2019

Entre 2015 et 2019, **167 projets publics et privés**, pour un montant de **70,5 millions d'euros** ont été étudiés en comité de pilotage de la **contractualisation** et accompagnés à hauteur de :

- 13,3 millions € par l'Etat (dont 3,9 millions en DSIL, enveloppe spécifique des contrats de ruralité)
- 7,5 millions d'€ par la Région
- 7,6 millions d'€ (*) par les Départements
- 2 millions d'€ par l'Europe (programme LEADER)

L'aide publique totale pour ces 167 dossiers s'élève ainsi à 46%.

Concernant le CTO 2018-2021, il s'accompagne de 2 dispositifs :

Les contrats bourg centre (10/12 contrats signés ou en voie de signature) **et, plus récemment, le dispositif dotation expérimentation-Innovation avec 2 dossiers financés sur le PETR :**

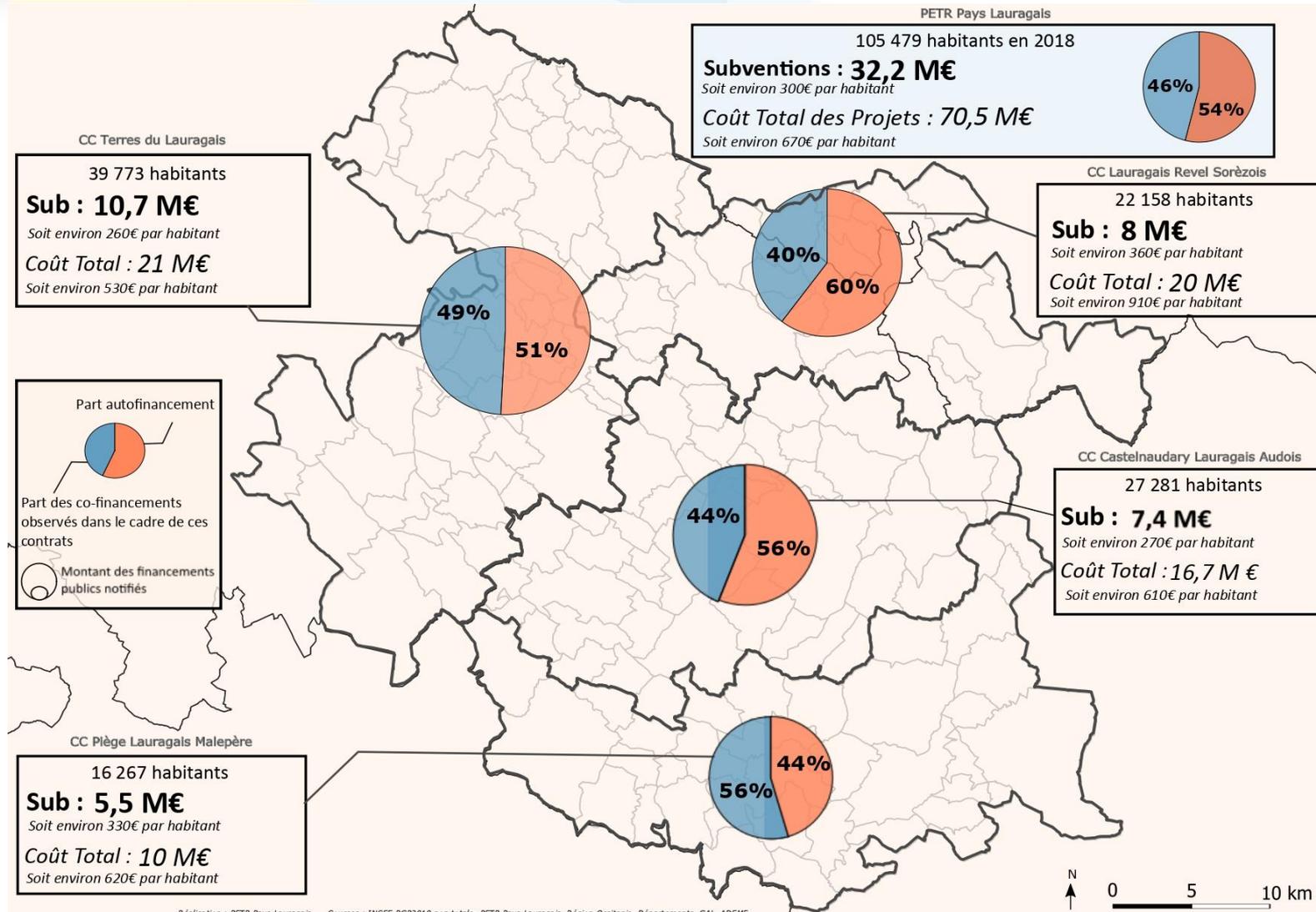
Montant attribué : **12 178 €** pour un coût total de 56 419 €, soit 22%

En complément, une aide DRAC à l'ingénierie « Lauragais dans les Arts et communication culturelle » a été allouée en 2019 : **7 930 €**.

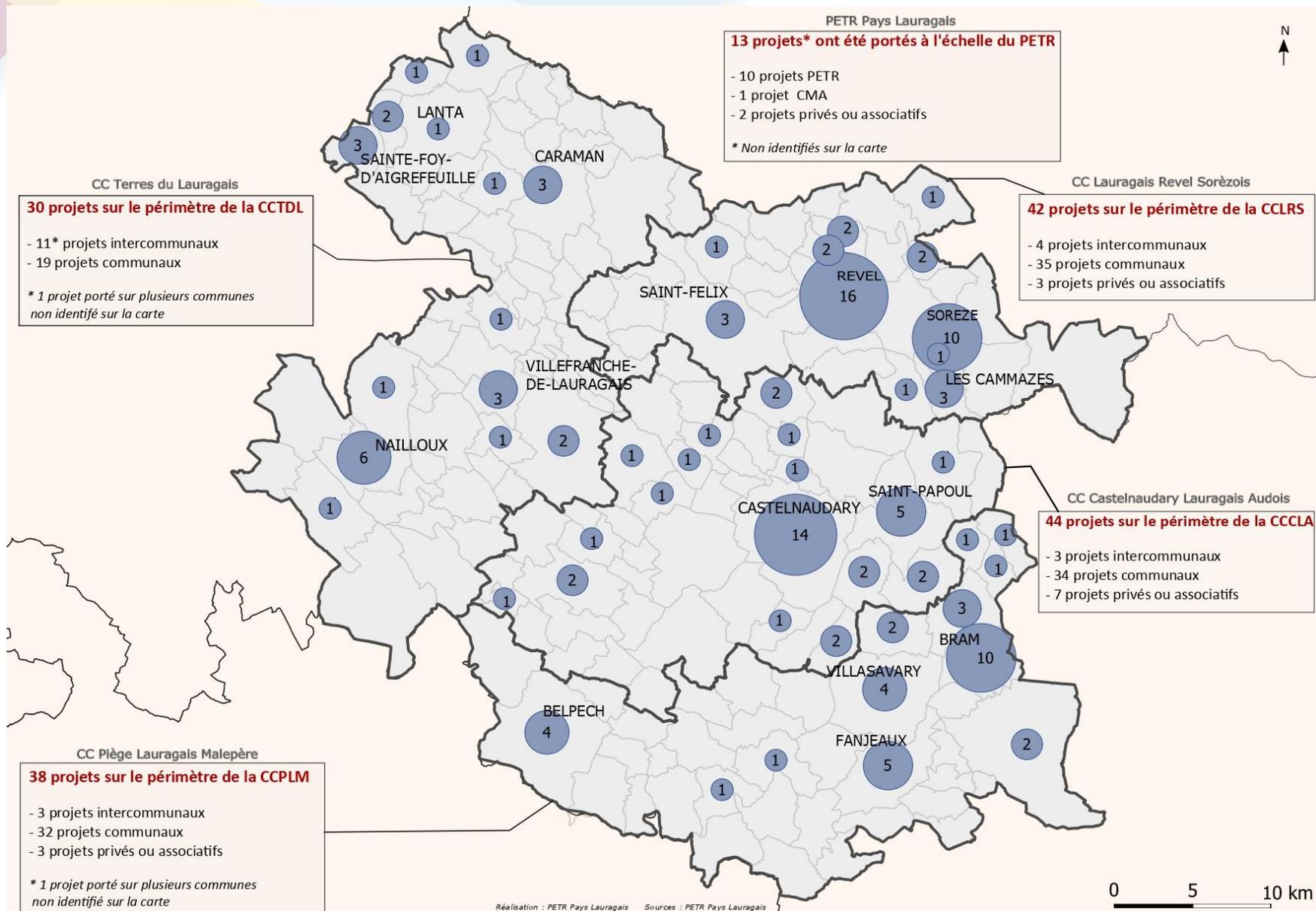
() Investissements dans le cadre de ces contrats uniquement.*

En effet, l'aide globale des Départements aux communes et EPCI sur le Lauragais pour cette période s'élève à environ 5,3M€ pour le CD11 (82 communes) qui du fait des inondations a reporté de nombreux dossiers de subventions, 11M€ pour le CD31 (71 communes) et près d'1M€ pour le CD81 (14 communes).

Financements publics des projets inscrits dans les contrats Leader, Contrat Ruralité et CTO sur 2015 – 2019



Répartition des projets inscrits dans les contrats Leader, Contrat Ruralité et CTO sur 2015-2019 :



Bilan : l'évolution des moyens du PETR

Techniques - ingénierie :

Pour mettre en place ce projet de territoire, renforcement et redéploiement de l'équipe entre 2015-2019 :

- Renforcement de la compétence **urbanisme**
- Prise de compétence en interne pour l'animation du site internet touristique et élaboration des supports de communication sur l'ensemble des missions du PETR (économie de conception)
- Prise de la compétence **PCAET** :
 - 1 chargé de mission PCAET, mutualisé entre les EPCI et cofinancé par l'ADEME et LEADER
 - 1 Conseil en Energie Partagé, mutualisé entre 10 communes et cofinancé par l'ADEME
- Renforcement de **l'équipe GAL** : passage de 1,5 ETP à 1,8 ETP
- Renforcement de la mission « **développement culturel** » (passage de 0,5 à 1 ETP)

Financements - Le fonctionnement du Pays :

- repose sur des cotisations des EPCI
- est soutenu par les partenaires financiers (CD31, Région, Etat, Ademe, LEADER)
- Recherche constante d'optimisation des montages financiers



AFOM du PETR

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">• Compétences et missions regroupées au sein d'un périmètre cohérent et reconnu (SCOT, PCAET, GAL, Contractualisation..)• « Identité » commune partagée (Lauragais) depuis plus de 20 ans• Stratégie actée et partagée• Equipe renforcée, pluridisciplinaire et transversale• Mise en réseau de l'administration des EPCI• Structure identifiée techniquement par l'ensemble des partenaires institutionnels du territoire	<ul style="list-style-type: none">• Complexité administrative du fait de l'interdépartementalité• Pas de fiscalité propre du PETR
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">• Situation géographique centrale au sein de la nouvelle Région• Via la mission contractualisation : Dotation expérimentation-innovation du Contrat Territorial Occitanie, Contrat de ruralité (enveloppe DSIL), DRAC (CGEAC) Europe (LEADER) : Négociation des enveloppes, sélection des projets prioritaires au regard de la stratégie de territoire, mobilisation des financements spécifiques pour des dossiers hors règlement d'intervention• Evolution de la réglementation et des financements (exemple: renfort de la transition énergétique- volet mobilité, PTRE), éligibilité PETR aux divers appels à projets ..• Possibilité de services à la carte dans les statuts• Réflexions partagées sur des thématiques communes à l'échelle du Pays (besoins partagés des EPCI : ADS, mobilité, culture, tourisme,...)• Nouveau projet de territoire à rédiger, nouvelle programmation leader à préparer, PAH, contributions SRADDET, CPER...	<ul style="list-style-type: none">• Reconduction des contractualisations et des enveloppes associées• Evolution de la réglementation et réformes successives• Proximité de la métropole (dessalement économique difficile à mettre en œuvre, contexte à prendre en compte pour le développement culturel...)

Conclusion

- Des objectifs fixés en 2015 atteints ou en cours
- Des opportunités saisies et à saisir, par exemple :
 - Financements ADEME (PCAET/ Conseiller en Energie partagé)
 - Guide du Routard (appel à projet)
- Des leviers financiers enclenchés
 - Europe via le programme LEADER
 - Culture (CGEAC-DRAC)
 - Enveloppe Régionale expérimentation-innovation
 - DSIL (contrat de ruralité)
- Et d'autres à saisir ? Contrat de transition énergétique, appels à projets sur les discontinuités cyclables, ...?
- Une transversalité opérationnelle des compétences et des actions au service des EPCI et du territoire
- Une équipe pluridisciplinaire, en capacité de mener les projets émergents



Perspectives / calendrier

Échéances élections :

- Mars 2020 : Elections municipales
- Début Mai 2020 : nouveaux délégués au PETR

Échéances pour le Pays :

- Plusieurs réflexions à mener en parallèle en 2020 :
 - Rédaction du nouveau projet de territoire : Définition de la stratégie de développement territorial (tourisme, culture, économie et transition énergétique)
 - Préparation de la future candidature LEADER
 - Nouvelles contractualisations avec l'Etat et la Région : fin des contrats ruralité en 2020, fin du CTO en 2021
 - Contribution au Contrat de Plan Etat Région
 - ...



Retrouvez-nous sur



Pays Lauragais : www.payslauragais.com

Lauragais tourisme : www.lauragais-tourisme.fr

Plateforme culturelle : www.lauragais-culture.fr

Facebook Pays: <https://www.facebook.com/Pays-Lauragais-1584727931780565/>

Facebook Canalathlon : <https://www.facebook.com/canalathlonLauragais/>

Facebook Lauragais tourisme : <https://www.facebook.com/LauragaisTourisme/>

Twitter <https://twitter.com/PaysLauragais>

mail: pays.lauragais@orange.fr



Merci pour votre attention !



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales